

Plan de formation

Document abrégé
Version étudiante

081.06

Cheminement *Tremplin DEC* :

- Régulier

Extrait du document complet
Adopté par le comité de cheminement le 2 mai 2014
Présenté à la Commission des études le 21 mai 2014
Présenté au Conseil d'administration le 11 juin 2014
Révisé en décembre 2015



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et des programmes

Tous droits réservés © Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
450 975-6100
www.cmontmorency.qc.ca



Table des matières

Introduction	4
Présentation du plan de formation	5
Projet éducatif du Collège Montmorency	6
Lexique général	7
Chapitre 1 Partie ministérielle du cheminement <i>Tremplin DEC</i>	8
1.1 La finalité du cheminement	9
1.2 Les bases d'admission au cheminement	9
1.3 La fréquentation du cheminement	9
1.4 La formation offerte à l'intérieur du cheminement	10
1.5 Objectifs ministériels	10
Chapitre 2 Organisation locale du cheminement <i>Tremplin DEC</i>	11
2.1 Présentation du cheminement <i>Tremplin DEC</i> régulier	12
2.2 Liste des cours exploratoires de la formation spécifique offerts dans le cheminement	13
2.3 Liste des cours de mise à niveau offerts dans le cheminement	16
Chapitre 3 Grilles et descriptions des cours	17
3.1 Grille de cours du <i>Tremplin DEC</i> régulier	18
Description du cours propre au cheminement régulier :	
350-Y13-MO Objectif réussite	19

Introduction

Présentation du plan de formation

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un programme d'études, mais bien d'un cheminement, c'est-à-dire d'un parcours scolaire adapté permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC, le cheminement *Tremplin DEC* s'appuie sur un ensemble d'objectifs ministériels et présente une offre de formation cohérente cherchant à répondre à des besoins bien particuliers.

C'est dans cet esprit qu'un plan de formation a été élaboré afin de présenter en détail le cheminement développé au Collège Montmorency : le *Tremplin DEC* régulier.

Ce plan de formation se décline en deux versions : la première est destinée aux professeurs; la seconde, soit celle-ci, est plus succincte et s'adresse aux étudiants. Pour les professeurs, le document complet sert de point de départ pour l'élaboration de leurs plans de cours. Pour l'étudiant, le plan de formation abrégé est un moyen privilégié de percevoir la cohérence du cheminement qu'on lui propose et dans lequel il s'engage.

La production de ce plan de formation a été coordonnée par Stéphanie Carle et Jean-Philippe Boudreau, conseillère et conseiller pédagogique au Service du développement pédagogique et des programmes du Collège Montmorency. Ce plan de formation a été approuvé par le comité du cheminement *Tremplin DEC*.

Le Collège tient à remercier les professeures et professeurs du département de psychologie pour leur dévouement et leur soutien actif dans les différentes étapes d'élaboration du cheminement.

Certains représentants et représentantes des disciplines impliquées ont contribué de manière particulièrement significative à la préparation de ce plan de formation, dont Jorge Negretti, Janie Sarrazin, Marie Veilleux et Andrea Szabo, du département de psychologie. Le Collège tient à les remercier pour leur travail consciencieux.

Enfin, le Collège désire aussi remercier Renaud Bellemare, directeur adjoint aux études, Caroline Lamond, directrice adjointe aux études, et Karine Phaneuf, aide pédagogique individuelle, pour leur précieuse contribution au développement du cheminement *Tremplin DEC*.

Projet éducatif du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency, institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- l'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée;
- une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail;
- la réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre;
- l'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites;
- l'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité;
- la formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre;
- la création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société;
- le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics;
- l'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des étudiants et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants;
- la sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents;
- le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Lexique général

Cheminement :	Parcours progressif et orienté d'un étudiant ou d'une étudiante à travers un ensemble d'objectifs et d'activités d'apprentissage adaptés à ses besoins. À ce titre, <i>Tremplin DEC</i> ne constitue pas un programme d'études, mais bien un cheminement.
Compétence :	Énoncé définissant un résultat d'apprentissage constitué d'un ensemble intégré d'habiletés et de connaissances.
Cours :	Ensemble d'activités d'apprentissage destinées à favoriser le développement d'une ou de plusieurs compétences.
Critères de performance :	Les critères de performance définissent les exigences associées à chacun des éléments de compétence. Pour que l'objectif ministériel soit considéré comme atteint, tous les critères doivent être respectés. Les critères donnent des indications sur les standards d'évaluation en qualifiant les résultats attendus. En d'autres termes, ils énoncent les conditions facilitant l'évaluation.
Descriptions institutionnelles des cours :	Les descriptions institutionnelles de cours ne sont pas des plans de cours, mais constituent un guide didactique permettant de les élaborer. Elles comportent généralement les buts du cours rédigés localement, la place du cours dans le cheminement, les objectifs ministériels en lien avec le cours, les objectifs d'apprentissage, les contenus (savoirs et savoir-faire), le contexte particulier d'apprentissage du cours, des informations techniques, ainsi que la nature de l'évaluation finale intégratrice.
Éléments de compétence :	Les éléments de compétence de l'objectif ministériel précisent les composantes essentielles de l'objectif ministériel. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de l'objectif. Ils peuvent être rédigés à partir des étapes du processus de travail ou représentent les composantes essentielles de la compétence. Dans d'autres cas, ils peuvent représenter des sous-produits de la compétence.
Objectifs d'apprentissage :	Les objectifs d'apprentissage sont rédigés localement. Ils constituent des habiletés à acquérir à l'intérieur d'un cours en vue de développer les objectifs ministériels. Les objectifs d'apprentissage sont libellés sous l'angle du savoir, du savoir-faire et, parfois, du savoir-être.
Objectifs ministériels :	Habiletés ou connaissances à acquérir en vue de développer les compétences ministérielles terminales.
Programme :	Un programme est un ensemble intégré de cours visant le développement des compétences montmorenciennes et l'atteinte d'objectifs ministériels en fonction du contexte de réalisation et des critères de performance.

Chapitre 1

Partie ministérielle du cheminement

Tremplin DEC¹

¹ Les informations contenues dans ce chapitre sont directement tirées du document ministériel *Tremplin DEC : Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC*, MESRST, 2013, p. 1-2.

1.1 La finalité du cheminement

Le cheminement *Tremplin DEC* a pour but de donner à l'élève une formation lui permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC).

1.2 Les bases d'admission au cheminement

Les conditions d'admission au cheminement *Tremplin DEC* sont les mêmes que celles pour l'admission à un programme d'études conduisant au DEC, soit celles prévues aux articles 2 à 3 du Règlement sur le régime d'études collégiales (chapitre C-29, r. 4).

1.3 La fréquentation du cheminement

L'élève peut être inscrit au cheminement *Tremplin DEC* à temps plein ou à temps partiel, à la session d'automne, d'hiver ou d'été.

L'élève peut être inscrit au cheminement *Tremplin DEC* pour un maximum de trois sessions consécutives d'automne ou d'hiver. À chaque fois qu'il fréquente un programme d'études collégiales ou interrompt ses études collégiales pendant au moins une session d'automne ou d'hiver, l'élève peut à nouveau être inscrit au cheminement pour un maximum de trois sessions consécutives.

Sauf si une situation exceptionnelle est spécifiquement autorisée par les autorités du collège, le nombre maximal de trois sessions consécutives d'inscription au cheminement ne peut être dépassé.

1.4 La formation offerte à l'intérieur du cheminement

À l'intérieur du cheminement *Tremplin DEC*, le collège propose à l'élève une grille de cours adaptée à ses besoins et tenant compte des contraintes entourant l'offre de certains cours dans l'établissement. Les cours pouvant être offerts à l'intérieur du cheminement *Tremplin DEC* doivent appartenir à l'une ou l'autre des catégories présentées ci-dessous.

- **Cours liés aux objectifs propres au cheminement *Tremplin DEC***
 - 054L Utiliser des stratégies d'apprentissage.
 - 054M Planifier son cheminement scolaire et professionnel.
 - 054N S'intégrer à la société québécoise.

- **Cours dont l'objectif est en lien avec une activité de mise à niveau²**

Les activités de mise à niveau concernent les disciplines suivantes :

 - français ou anglais, langue d'enseignement;
 - mathématique;
 - science et technologie (dont la chimie et la physique);
 - histoire et éducation à la citoyenneté;
 - musique.

- **Cours liés aux objectifs de la formation générale des programmes d'études conduisant au DEC³**

- **Cours liés aux objectifs de la formation spécifique des programmes d'études conduisant au DEC⁴**

1.5 Objectifs ministériels

Les objectifs ministériels propres au cheminement *Tremplin DEC* sont les suivants :

- 054L Utiliser des stratégies d'apprentissage.
- 054M Planifier son cheminement scolaire et professionnel.
- 054N S'intégrer à la société québécoise.

² L'information sur les activités de mise à niveau est accessible sur le site Web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à l'adresse suivante : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/etudiants-collegial/formation-collegiale/activites-de-mise-a-niveau>.

³ L'information sur ces objectifs est accessible sur le site Web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à l'adresse suivante : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/etudiants-collegial/formation-collegiale>.

⁴ Ces objectifs sont décrits à l'intérieur de chacun des programmes d'études. Ces derniers peuvent être consultés sur le site Web du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à partir de l'adresse suivante : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/etudiants-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes>.

Chapitre 2

Organisation locale du cheminement

Tremplin DEC

2.1 Présentation du cheminement *Tremplin DEC* régulier

Le cheminement *Tremplin DEC* régulier se décline en deux options – option « Orientation » (081.A6) et option « Préalables / Cheminement » (081.B6) – et s’adresse aux étudiants et étudiantes qui répondent aux conditions d’admission des études collégiales et qui souhaitent :

- Préciser ou confirmer leur choix d’orientation (081.A6);
- Compléter un ou deux préalables à l’admission dans un programme visé (081.B6);
- S’avancer dans leur parcours collégial en attendant d’être admis à un programme qui n’est pas offert à leur session d’entrée au collège (081.B6).

Ce cheminement est d’une durée d’une session, à moins de circonstances particulières, dont le fait qu’un programme ne soit pas offert à la session suivante, qu’un préalable soit manquant ou qu’une démarche d’orientation ne soit pas complétée.

En appui à leur démarche d’intégration aux études collégiales, les étudiants inscrits au cheminement *Tremplin DEC* peuvent bénéficier du soutien d’une aide pédagogique individuelle membre de l’Ordre des conseillers et conseillères d’orientation du Québec (OCCOQ) et des membres du corps professoral qui veillent à leur encadrement.

Le choix de cours est personnalisé en fonction des besoins et des objectifs d’études de chacun des étudiants. On suggère généralement aux étudiants de s’inscrire à cinq ou six cours par session parmi les suivants :

- **Un ou deux cours de mise à niveau** (voir la « Liste des cours de mise à niveau offerts dans le cheminement », à la page 17 du présent document);
- **Des cours de la formation générale** (français, philosophie, anglais, éducation physique et cours complémentaire);
- **Un cours exploratoire de la formation spécifique** (voir la « Liste des cours exploratoires offerts dans le cheminement » aux pages 14 à 16 du présent document);
- **Le cours Objectif réussite*** :
* Ce cours, propre au cheminement *Tremplin DEC*, est lié à l’objectif ministériel « Utiliser des stratégies d’apprentissage » (054L). La description de ce cours se trouve aux pages 20 et 21 du présent document.

Correspondance entre l’objectif ministériel, le cours et la session

Code	Objectif ministériel	Numéro du cours	Titre du cours	Session
054L	Utiliser des stratégies d’apprentissage.	350-Y13-MO	Objectif réussite	1

2.2 Liste des cours exploratoires de la formation spécifique offerts dans le cheminement

Le tableau ci-dessous présente la liste des cours exploratoires de la formation spécifique du Collège Montmorency offerts aux étudiants et étudiantes du cheminement *Tremplin DEC*. Cette offre de cours leur donne ainsi l'occasion de mieux connaître ou d'intégrer progressivement un programme d'études visé. **IMPORTANT** : Il est à noter que cette offre de cours est sujette à des modifications occasionnelles, au gré, notamment du cycle d'évolution des programmes (élaboration, révision ou implantation de programmes). Pour obtenir l'offre de cours mise à jour, il est recommandé de contacter l'aide pédagogique individuelle (API) responsable du cheminement *Tremplin DEC*.

Programmes	Session	Code	Pondér.	Titre du cours	Préalables et autres spécifications
Techniques de diététique (120.A0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Techniques de physiothérapie (144.A0)	A	101-B15-MO	(3-2-2)	Biologie humaine 1	
	H	101-B25-MO	(3-2-2)	Biologie humaine 2	Préalable : 101-B15-MO.
Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques (144.B0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (153.C0)	A	153-103 MO	(1-2-1)	S'initier au domaine horticole	
	A	153-124 MO	(1-3-2)	Planter des végétaux 1	
Soins infirmiers (180.A0)	A-H	101-D24-MO	(2-2-2)	Acquérir une vision intégrée du corps humain 1	Préalables: STE 404 ou SE 402 ou Sc.phy. 436 et avoir terminé ou être en train de faire la Chimie 504 ou 534.
	A	350-D03-MO	(2-1-3)	Communiquer avec le jeune enfant et l'adolescent	
	H	350-D13-MO	(2-1-3)	Communiquer avec l'adulte et la personne âgée	Préalable: 350-D03-MO.
	A	387-D03-MO	(2-1-3)	S'initier aux réalités familiales	
	H	387-D13-MO	(3-0-3)	S'initier aux réalités sociales liées à la santé	
Sciences de la nature (200.B0)	A-H	101-NYA-05	(3-2-3)	Évolution et diversité du vivant	
	A-H	201-NYA-05	(3-2-3)	Calcul différentiel	Préalable : Math TS 506 ou SN 506 ou 536.
	A-H	202-NYA-05	(3-2-3)	Chimie générale de la matière	Préalable : Chimie 504 ou 534.
Technologie de l'architecture (221.A0)	A	201-1D3-MO	(2-1-1)	Appliquer la géométrie spatiale à la construction	Préalable : Math TS 406 ou SN 406 ou 436.

Programmes	Session	Code	Pondér.	Titre du cours	Préalables et autres spécifications
Technologie du génie civil (221.B0)	A	201-F34-MO	(2-2-2)	Résoudre des problèmes de math en génie civil I	Préalable : Math TS 506 ou SN 506 ou 526.
	A	221-1L3-MO	(2-2-1)	S'initier au génie civil et à la SST	
	A	420-F73-MO	(1-2-2)	Appliquer l'informatique au génie civil	
	H	201-F44-MO	(2-2-2)	Résoudre des problèmes de math en génie civil II	Préalable : 201-F34-MO.
Estimation en construction (221.DA)	A	221-1W3-MO	(1-2-1)	Profession : technicien en estimation	
Évaluation immobilière (221.DB)	A	221-1V3-MO	(1-2-1)	Profession : technicien en évaluation	
Électronique (243.XX)	A	243-104-MO	(1-3-1)	Installer des équipements reliés à la profession de technicien	Préalable : Math CST 414.
Sciences humaines (300.A0)	A-H	320-103-MO	(2-1-3)	Carte du monde	Tous les profils du programme.
	A-H	330-910-RE	(3-0-3)	Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale	Tous les profils du programme.
	A-H	350-102-RE	(2-1-3)	Initiation à la psychologie	Tous les profils du programme.
	A-H	401-103-MO	(3-0-3)	L'entreprise et son milieu	Profil administration.
Sécurité incendie (311.A0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Éducation à l'enfance (322.A0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Comptabilité et gestion (410.B0) Services financiers et assurances (410.C0) Gestion de commerces (410.D0)	A	410-Z13-MO	(2-1-2)	Communication et approche client	Programmes 410.B0 et 410.D0.
	A	410-104-MO	(3-1-2)	Faire carrière en services financiers	Programme 410.C0.
	H	410-Z63-MO	(2-1-2)	Gestion des ressources humaines	Programmes 410.B0 et 410.D0.
Microédition et hypermédia (412.A0)	A	414-113-MO	(2-2-2)	Potentiel international 1	
Techniques de tourisme (414.A0)	H	414-153-MO	(2-1-2)	Potentiel touristique européen	
	H	414-163-MO	(2-1-3)	Régions du Québec	
	A-H	607-113-MO	(1-2-3)	Espagnol 1	Une seule langue permise.
Programmes	Session	Code	Pondér.	Titre du cours	Préalables et autres spécifications
Techniques de tourisme (414.A0)	A-H	609-113-MO	(1-2-3)	Allemand 1	Une seule langue permise.

Techniques de l'informatique (420.A0)	A	420-145-MO	(2-3-1)	Installer une station de travail Microsoft	
Gestion d'un établissement de restauration (430.B0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Littérature (500.AH)	A	601-133-MO	(2-1-3)	Introduction à l'univers des lettres	
	H	601-233-MO	(3-0-3)	Origines de l'imaginaire littéraire	
	H	601-243-MO	(2-1-3)	Éléments de linguistique	
Langues (500.AL)	A-H	607-113-MO	(1-2-3)	Espagnol 1	
	A-H	607-213-MO	(1-2-3)	Espagnol 2	Préalable : 607-113-MO.
	A-H	609-113-MO	(1-2-3)	Allemand 1	
	A-H	609-213-MO	(1-2-3)	Allemand 2	Préalable : 609-113-MO.
Médias (500.AJ)	A	530-ZA3-MO	(2-1-2)	Cinéma hollywoodien	
	A-H	530-ZB3-MO	(1-2-3)	Photographie	
	A-H	530-ZC3-MO	(2-1-2)	Le cinéma québécois	
Cinéma (500.AG)	A	530-1H3-MO	(3-0-2)	Histoire du cinéma	
	A	530-ZA3-MO	(2-1-2)	Cinéma hollywoodien	
	A-H	530-ZB3-MO	(1-2-3)	Photographie	
	A	530-ZC3-MO	(2-1-2)	Le cinéma québécois	
Danse (506.A0)	<i>Aucun cours disponible</i>				
Arts visuels (510.A0)	A	510-1A4-MO	(1-3-2)	Explorer matière et couleur en peinture	
	H	510-2A3-MO	(1-2-1)	Penser et réaliser des tableaux	Préalable : 510-1A4-MO.
Muséologie (570.B0)	A	511-ESA-03	(1-2-1)	Réaliser des croquis et dessins techniques	
	H	412-A23-MO	(1-2-2)	Rédiger des documents de travail	

2.3 Liste des cours de mise à niveau offerts dans le cheminement

Le tableau ci-dessous présente la liste des cours de mise à niveau du Collège Montmorency offerts aux étudiants et étudiantes du cheminement *Tremplin DEC*. Les activités de mise à niveau permettent aux élèves qui ne remplissent pas toutes les conditions d'admission au collégial d'acquérir les connaissances manquantes dont la maîtrise est jugée essentielle à la poursuite des études collégiales. **IMPORTANT** : Cette offre de cours, présentée en détail dans le document *Cours de mise à niveau : descriptions institutionnelles* (Collège Montmorency, mai 2010), peut être sujette à des modifications éventuelles. Pour obtenir l'offre de cours mise à jour, il est recommandé de contacter l'aide pédagogique individuelle (API) responsable du cheminement *Tremplin DEC*.

Disciplines	Session	Code	Pondér.	Titre du cours	Préalables et autres spécifications
Mathématique	A-H	201-016-50	(2-3-3)	Mise à niveau pour Mathématique, séquence technico-sciences (TS) de la 4 ^e secondaire	Préalable : CST 063-414
	A-H	201-015-50	(4-2-4)	Mise à niveau pour Mathématique, séquence technico-sciences (TS) de la 5 ^e secondaire	Préalables : TS 064-426 ou SN 065-426
Sciences	A-H	982-003-50	(4-1-3)	Mise à niveau pour Science et technologie de l'environnement (STE) de la 4 ^e secondaire	Préalables : ST 055-444 ou ATS 057-416
	A-H	203-001-50	(3-2-3)	Mise à niveau pour Physique de la 5 ^e secondaire	Préalables : STE 058-404 ou SE 058-402
	A-H	202-001-50	(3-2-3)	Mise à niveau pour Chimie de la 5 ^e secondaire	Préalables : STE 058-404 ou SE 058-402

Chapitre 3

Grilles et descriptions des cours

3.1 Grille de cours du Tremplin DEC régulier

081.06 Tremplin DEC régulier							Admission 2014-2015	
SESSION 1				PONDÉRATION			UNITÉS	PRÉALABLES
Cours obligatoire								
A	H	350-Y13-MO	Objectif réussite	1	2	3	2,00	
Cours au choix								
<p>Le choix de cours est personnalisé en fonction des besoins et des objectifs d'études de chacun des étudiants. Nous suggérons cinq ou six cours par session parmi les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des cours de la formation générale : <ul style="list-style-type: none"> ○ français, philosophie, anglais, éducation physique et cours complémentaire - Les unités des cours de la formation générale réussis en <i>Tremplin DEC</i> sont reconnues dans le programme de DEC suivi par la suite; • un cours exploratoire de la formation spécifique dans une discipline que l'étudiant souhaite mieux connaître; • un ou deux cours de mise à niveau parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mathématique technico-sciences (TS) de la 4^e secondaire; ○ Mathématique technico-sciences (TS) de la 5^e secondaire; ○ Science et technologie de l'environnement (STE) de la 4^e secondaire; ○ Physique de la 5^e secondaire; ○ Chimie de la 5^e secondaire. 								

Description du cours propre au cheminement régulier

350-Y13-MO	Objectif réussite Tremplin DEC Régulier	Pondération			Unités	Heures contact	Session
		1	2	3			
Département	Psychologie				2,00	45	1
Préalable à ce cours : Aucun		Ce cours est préalable aux cours suivants : Aucun					

OBJECTIF MINISTÉRIEL LIÉ

054L Utiliser des stratégies d'apprentissage

PRÉSENTATION DU COURS

Objectif réussite est un cours qui permettra à l'étudiant d'appliquer une série de stratégies dans le but d'optimiser ses méthodes d'apprentissage. L'étudiant développera ainsi les différents savoirs, habiletés et attitudes liés au travail intellectuel, nécessaires pour assurer sa réussite scolaire au collégial.

Le contenu du cours comprend trois grands types de stratégies, de manière à aborder les différentes dimensions de l'apprentissage et les déterminants de la réussite scolaire qui y sont associés.

D'abord, les **STRATÉGIES COGNITIVES ET MÉTACOGNITIVES** font référence à des *notions* telles que les styles d'apprentissage, la mémoire, l'autorégulation et le transfert de connaissances, ainsi qu'à des *actions et techniques* relatives à cette dimension, parmi lesquelles : lire efficacement, prendre des notes, appliquer des mnémotechniques, discriminer les contenus pertinents et fiables, schématiser l'information, faire des liens entre des concepts, reformuler des idées, identifier et exploiter les connaissances antérieures, visualiser les étapes d'une tâche, s'évaluer et réajuster sa démarche au besoin.

Ensuite, les **STRATÉGIES DE GESTION DES RESSOURCES** abordent des *notions* telles que les méthodes de travail, la planification, la gestion du temps, les ressources disponibles en milieu scolaire, la conciliation travail rémunéré-études, ainsi que des *actions et techniques* liées à cette dimension, par exemple : utiliser un agenda et un calendrier scolaire, bâtir un horaire hebdomadaire, consulter les informations pratiques d'un plan de cours, sélectionner les espaces d'étude, établir les priorités pour l'emploi du temps, se fixer des objectifs scolaires, repérer les personnes-ressource pour les solliciter au besoin, etc.

Enfin, les **STRATÉGIES SOCIO AFFECTIVES** touchent à des *notions* telles que la motivation, le sentiment d'auto-efficacité, la perception de contrôle, le stress et l'anxiété, l'intelligence émotionnelle, les relations humaines en milieu scolaire, les aspirations sociales et professionnelles, ainsi qu'à des *actions et techniques* qu'y sont associées : comprendre ses émotions, identifier les pensées ayant un impact sur les émotions, connaître ses forces et faiblesses, maîtriser son anxiété, reconnaître l'utilité des études, organiser et coordonner le travail en équipe, résoudre des problèmes en équipe, entre autres.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DU COURS

- Distinguer des facteurs liés à la réussite scolaire.
- Documenter un sujet.
- Rédiger un travail.
- Gérer ses études.
- Élaborer une stratégie d'amélioration continue de ses méthodes de travail

CONTEXTE PARTICULIER D'APPRENTISSAGE

La nature spécifique du cours et son contenu favorisera la mise en œuvre de *formules pédagogiques centrées sur l'apprenant*, parmi lesquelles : le projet, l'apprentissage collaboratif, l'atelier pratique, l'analyse de mises en situation, la résolution de problèmes, le travail pratique en laboratoire informatique, le jeu, la présentation orale et la simulation. Par conséquent, l'enseignement magistral de contenus théoriques ne domine pas dans le contexte particulier d'apprentissage de ce cours.

Les différentes situations d'apprentissage seront ainsi planifiées et encadrées en fonction de la démarche de travail individuel propre à l'élaboration du **PORTFOLIO**, par l'entremise duquel l'utilisation et l'appropriation des technologies de l'information, ainsi que la maîtrise des compétences langagières, seront particulièrement mises à l'œuvre.

ÉVALUATION FINALE

Afin de certifier l'atteinte des objectifs d'apprentissage de ce cours, l'étudiant devra élaborer un **PORTFOLIO NUMÉRIQUE** dont le contenu sera structuré, à la fois, par une démarche d'exploration individuelle et par l'intégration de **STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE** de niveau postsecondaire.

Le portfolio comprendra **DIFFÉRENTS TYPES DE PRODUCTIONS** sous plusieurs formats (textes, images et/ou vidéos), prédéterminées et encadrées par l'enseignant, dans lesquelles l'étudiant devra (*selon le type production*) :

- faire une analyse de ses caractéristiques personnelles;
- porter un jugement sur ses propres productions;
- évaluer ses stratégies d'apprentissage et/ou
- proposer des pistes de régulation et d'amélioration de ses méthodes de travail.

L'évaluation du portfolio ne cible pas une tâche en particulier, ni un moment spécifique de la session, mais plutôt un ensemble de documents démontrant l'**ÉVOLUTION DES APPRENTISSAGES DE L'ÉTUDIANT** à travers les différentes étapes de la session.

Spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de :

- Intégrer des stratégies d'apprentissage essentielles à sa réussite et en rendre compte à travers l'élaboration d'un portfolio numérique.

Selon les critères suivants :

- Clarté et pertinence des contenus relatifs aux productions
- Mobilisation d'un ou de plusieurs éléments de compétence lié(e)s au cours
- Profondeur des réflexions et/ou
- Qualité de présentation

FICHE TECHNIQUE

- Salle de classe régulière
- Laboratoire informatique